

Demande de M. BRUNI Joël pour des parcelles situées
Petit Rognac (le charge) nos B 1033 B 1034 B 641
B 257 et B 258 pour l'édification de trois maisons
pour ses enfants. Il existe une dizaine de constructions
à proximité avec desserte pour le CD S. M. BRUNI
aith obtenu l'accord de la municipalité en 2014.

BRUNI JOËL